

SEANCE DU 26 mars 2009

20 H 30

Présidence : Michel PRIOLLAUD, Maire

Présents : BACQUEY – BERTHEAU – THOMAS – CAPDEVIELLE – SABOUREUX – BARREAU – MAYE – CHANFREAU – SALVANET – LAGARDERE – LAVIGNE – LESCOUTRA – VIALARD – DAUBIGEON – MEYRE

Absents : POURQUIER (pouvoir à BERTHEAU) – BOUCHET (pouvoir à BACQUEY) – JOLIBERT (pouvoir à VIALARD)

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHANFREAU

Le compte-rendu de la séance du 19 février 2009 a été accepté à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Mr BERTHEAU, rapporteur de la commission des finances présente aux membres du conseil municipal les comptes de l'année 2008.

Section de fonctionnement

Recettes	1 251 828.12 €
Dépenses	909 284.82 €

Excédent de clôture 342 543.20 €

Section d'investissement

Recettes	1 775 465.75 €
Dépenses	1 326 856.18 €

Excédent de clôture 448 609.57 €

Après la reprise des résultats de l'année N-1 le fonds de roulement au 31/12/2008 est de **652 165.03€.**

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire	410 447.57 €
Besoin réel de financement en investissement	150 442.64 €
Excédent reporté à la section de fonctionnement	260 005.03 €

Après cette présentation détaillée des comptes de 2008, Mr le Maire quitte la séance, Mr Bertheau, adjoint et doyen de l'assemblée prend la présidence pour mettre aux voix la gestion de Mr le Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2008.

COMPTE DE GESTION 2008

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif 2008, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007 déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET 2009 et COMPTE DE GESTION 2009 T.S

Mr Bertheau rapporteur de la commission des finances, fait part à l'assemblée qu'il n'y a pas eu d'opération dans ce budget au cours de l'année 2008.

Le fonds de roulement est de 1 576.50 €.

Cette somme sera reportée pour le budget 2009.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce projet de budget 2009.

Le compte de gestion établi par le receveur municipal fait apparaître les mêmes résultats, le conseil municipal donne quitus à la gestion du receveur municipal pour l'année 2008.

VOTE DES 3 TAXES

Mr le maire donne la parole à Mr BERTHEAU adjoint responsables des finances.

Mr Bertheau explique que le produit fiscal attendu pour 2009 des taxes directes locales (compte 7311 de la nomenclature budgétaires et comptable) est de **556 000 €**.

Soit un produit nécessaire à l'équilibre du budget de 606 506 € moins les allocations compensatrices 50 506 €.

Taxes	Taux 2008	Variation 2009	Taux 2009	Base 2009	Produit correspondant
Habitation	14.10 %	1 %	14.24 %	2 041 000	290 638
Foncière (bâti)	12.67 %	4.5 %	13.24 %	1 243 000	164 573
Foncière (non bâti)	37.50 %	1 %	37.88 %	266 100	100 798
					556 009

L'augmentation moyenne est de 2 %, Nathalie Lagardère demande pourquoi ne pas augmenter proportionnellement les 3 taxes de 2 %, au lieu d'appliquer l'augmentation de 4.5 % sur le foncier bâti, Mr Bertheau répond que cette décision a été prise après consultation du percepteur afin de rééquilibrer la pression fiscale.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité vote les nouveaux taux pour 2009.

T.H 14.24 %

F.B 13.24 %

F.N.B 37.88 %

BUDGET 2009

Mr Bertheau, rapporteur de la commission des finances présente le budget chapitre par chapitre aux membres du conseil municipal pour la section de fonctionnement et opération par opération en ce qui concerne la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses réelles de fonctionnement 1 045 672.03 €

Virement à la section d'investissement 532 434.00 €

TOTAL	1 578 106.03 €
--------------	-----------------------

Total des recettes réelles de fonctionnement 1 318 101.00 €

Résultat reporté 206 005.03 €

TOTAL	1 578 106.03 €
--------------	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Détail des dépenses	
Isolation classe maternelle	25 000.00 €
Salle socio-culturelle + VRD	478 686.00 €
Acquisition matériel	23 500.00 €
Voirie 2009	240 000.00 €
Abri-bus + borne incendie	5 000.00 €
Aménagement dortoir + toilette école	33 000.00 €
Fossés hydrauliques	23 000.00 €
Parvis des écoles + mise en sécurité RN 215	304 404.00 €
Classe mobile	16 392.00 €
Remb. Capital emprunt	125 000.00 €
Dépenses d'ordre	300 000.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 573 982.00 €

Restes à réaliser (2008) 520 000.00 €

TOTAL	2 093 982.00 €
--------------	-----------------------

Détail des recettes	
Subventions d'invest	161 548.00 €
Emprunts	300 000.00 €
F.C.T.V.A	245 000.00 €
T.L.E	35 000.00 €
Excédent de fonct.capitalisé	150 442.64 €
Virement de la section de fonct	532 434.00 €
Recettes d'ordre	300 000.00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 724 424.64 €

Restes à réaliser (2008) 127 840.00 €

Solde d'exécution reporté 241 717.36 €

TOTAL	2 093 982.00 €
--------------	-----------------------

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget 2009 par
16 voix POUR

3 abstentions BOUCHET (Mr Bouchet absent, s'abstient car il trouve que le budget manque de lisibilité, la section de fonctionnement n'est pas équilibrée, pas de reports dans la section d'investissement) – VIALARD – JOLIBERT.

Mr Bertheau est très étonné par une telle appréciation, d'autant que Mr Bouchet ayant été absent lors de la réunion du mardi 17 mars, avait été contacté dès le lendemain par l'adjoint responsable l'informant qu'il se tenait à sa disposition pour lui fournir tous renseignements sur le budget. Il considère donc que les arguments avancés par Mr Bouchet sont sans fondement.

OPERATION BUS PLAGES ETE 2009

Cette opération est proposée en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde et permet aux jeunes de moins de 20 ans et aux familles (1 adulte + 1 enfant) domiciliés dans la commune de bénéficier d'un tarif promotionnel à 2 € l'aller-retour dans la journée pour se rendre vers une destination plage (Lacanau).

Le conseil municipal accepte de renouveler cette opération pour l'été 2009.

QUESTIONS DIVERSES

- Courrier de Mme Véronique Chadefaud, afin de solliciter une autorisation pour vendre des poulets rôtis le dimanche sur la place des écoles.
Dossier mis à l'étude en raison de l'aménagement du parvis de l'école fin 2009.
- Demande de subvention de l'Association pour le Don de sang bénévole de Castelnau de Médoc. La commission des finances étudiera cette demande.
- Demande de subvention de l'ASAVPA Gironde, cette association dépend de la Chambre d'Agriculture, cette association a pour objet de donner aux salariés une formation technique, économique et sociale pour leur permettre d'appliquer avec compétence les techniques nouvelles, d'en faire des professionnels compétents, et par voie de conséquence, l'élever leur niveau de vie. Cette demande sera étudiée en commission des finances.
- Mr le maire a reçu un dossier de l'association Vigilance OGM 33 et les Verts-Gironde afin que le conseil municipal prenne position sur la question des cultures OGM en plein champ, sur la présence d'OGM dans les cantines municipales, notamment dans notre département de la Gironde, et sur les semences paysannes. Le dossier est consultable en mairie.
- Mr le maire a reçu le Directeur de l'Agence du Crédit Agricole de Castelnau qui lui propose de signer une convention de partenariat ayant pour objet la mise à disposition auprès de la mairie des cartons de présentation de l'offre de naissance concernant les enfants de 0 à 12 mois. Il est expressément convenu que ces documents commerciaux qui seront remis dans le cadre de ce partenariat doivent être mis en libre service. Les parties conviennent que cette mise à disposition dans les locaux de la mairie est exclusivement faite à titre gracieux. Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer cette convention.
- Espace cinéraire et columbarium – ce projet doit être étudié par une commission afin de l'inscrire au budget 2010.
- Christian THOMAS intervient afin de signaler la dangerosité du croisement route de Donissan / route de Médrac, Mr le maire a déjà signalé ce problème à Mr Luceyran de la D.D.E de Lesparre.
- Avancement des travaux du centre socio-culturel, Christian THOMAS informe que la charpente est posée, l'étanchéité sera finie courant avril, environ 2 semaines de retard, la livraison est prévue pour le 14 juillet.

La séance est levée à 21 h 55